

BRINDAS

« Les allées du Morillon »

6 parcelles viabilisées

-  Zone d'implantation principale
-  Zone d'implantation secondaire (hauteur maximum 4m – annexes uniquement pour les lots 1, 2 4 et 5 – habitation autorisée pour les lots 3, 6 et 7)

R Lots réservés

Projet présenté par

